



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 077-217704949-20260401-DELIB2026_0032-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 24/03/2026
Date d'affichage 01/04/2026
Nombre de conseillers : En exercice.....23 Présents.....21 Votants.....23
Réf : 2026-031 Objet : DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 01/04/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 01/04/2026 Le Maire, A. MOMON

Le premier avril deux mille vingt-six à vingt heures trente,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Pascale PALARD, Alain MOMON, Vanessa GANDON, Daniel DESSOGNE, Michel DOYEN, Valérie BOCCQUEL, Mickael GUYONNET, Régine BRIOIS-BRAUN, Benjamin HOLOFFE, Marc JEGOU, Geneviève DARGNAT, Caroline CESNEUT, Tom MAHÉ, Patrice SAINTON, Brigitte GOUYON, Eric SAINT-SEBASTIEN, Laetitia GUISTEL, Baptiste TOINOT, Tiffany MINO, Hermann TYNDAL et Josiane PACHOLSKI formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Gwenaëlle ALBERTELLI pouvoir à Vanessa GANDON
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Tiffany MINO

Réf : 2026-031- DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION ELECTORALE

Entendu monsieur le Maire,

- EXPOSER au Conseil municipal qu'il y a lieu d'élire des représentants à la commission électorale, comme le prévoit l'article L19 du code électoral, 5 membres élus sont nécessaires.
- PRECISER que la commission électorale a deux missions : contrôler les inscriptions et radiations et veiller à la régularité de la liste électorale.
- INFORMER que pour les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de 5 conseillers municipaux.

Sont élus à la commission électorale :

- Valérie BOCQUEL,
- Pascale PALARD,
- Gwenaëlle ALBERTELLI,
- Marc JEGOU,
- Eric SAINT-SEBASTIEN

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 01/04/2026

Le Maire, Alain MOMON



Secrétaire de séance : Tiffany MINO

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom, representing the signature of Tiffany MINO.